

MASTER Recherche

Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention : Ethnologie-Sociologie

Spécialité : **ETHNOLOGIE**

responsable de la spécialité : Pr. Alain Babadzan

alain.babadzan@univ-montp3.fr

Le master mention « Ethnologie-Sociologie » dispense une formation à la recherche en sciences de l'homme et de la société et propose deux parcours spécifiques, dits de « spécialité » : ethnologie et sociologie. La « spécialité ethnologie » est une formation généraliste en ethnologie qui, après la licence d'ethnologie, prépare en deux ans au master recherche, et ouvre sur la poursuite d'études doctorales en ethnologie.

RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Niveau M1. L'admission en 1^{ère} année du Master spécialité ethnologie est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence d'ethnologie, sur examen de leur dossier pour les titulaires d'une autre licence de sciences humaines et sociales ou d'un diplôme étranger équivalent.

Niveau M2. L'admission en 2^{ème} année du Master spécialité ethnologie est ouverte aux étudiants titulaires d'une maîtrise d'ethnologie (ou des 60 premiers crédits européens correspondant à la première année du master) et se fait sur critères exclusivement pédagogiques, sur la base notamment d'un **projet de recherche**. L'admission suppose d'avoir obtenu l'**accord d'un directeur de recherche sur un projet de mémoire de master**. Il est **indispensable** que les candidats souhaitant s'inscrire en M2 prennent contact avec un directeur de recherche de leur choix (voir liste *infra*). Les étudiants doivent remplir une **fiche de candidature** (elle se trouve à la fin de ce document).

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Il y a une note finale par UE (Unité d'Enseignement), à l'issue d'épreuves orales ou écrites, et une note de mémoire de master au 4^e semestre. Voir plus loin les coefficients et valeurs ECTS.

Les demandes d'inscription en **master 2** « Ethnologie-sociologie », spécialité ethnologie sont reçues **jusqu'au 10 septembre 2010** (voir ci-dessous, dernière page).

IMPORTANT : une réunion d'information master (1 et 2) aura lieu le 13 septembre 2010, 14 h, salle C309). Les cours de M1 et M2 commencent le 20 septembre 2010. Sauf dispense d'assiduité, la présence à l'ensemble des enseignements est obligatoire et contrôlée, aussi bien en M1 qu'en M2.

Renseignements : M. Issé DAHER, secrétariat du département d'ethnologie, tél : 04 67 14 26 67 isse.daher@univ-montp3.fr ou directement auprès du responsable de la formation : alain.babadzan@univ-montp3.fr

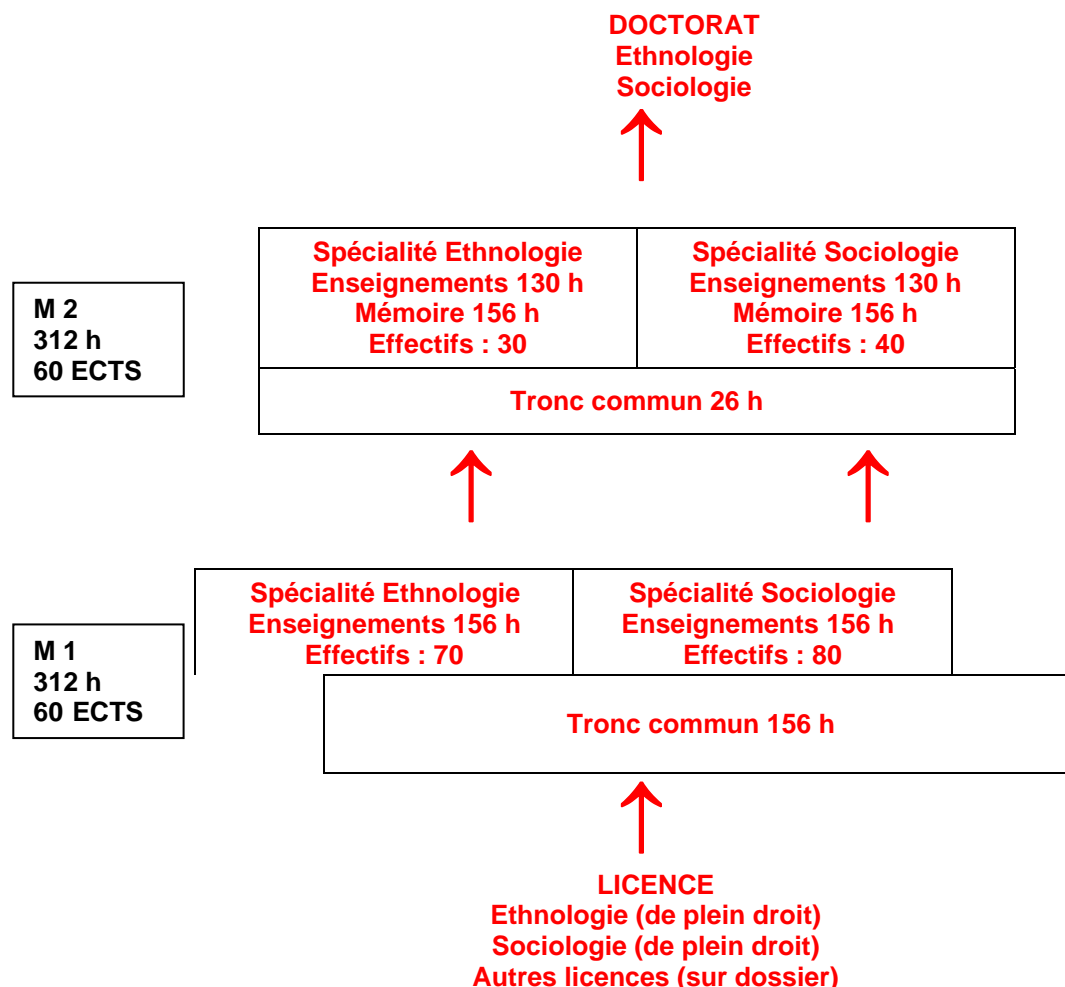
VUE D'ENSEMBLE DU MASTER

Le master mention « Ethnologie-Sociologie » dispense une formation à la recherche en sciences de l'homme et de la société et propose deux parcours de spécialité : ethnologie et sociologie. Il s'appuie sur deux équipes d'accueil contractualisées par le Ministère : l'IRSA-CRI (EA 3025, Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques - Centre de Recherche sur l'Imaginaire, dir. Pr. Patrick Tacussel) et le CERCE (EA 3532, Centre d'Études et de Recherches Comparatives en Ethnologie, dir. Pr. Alain Babadzan). Ces deux disciplines sont historiquement associées au sein de l'établissement depuis la création de leurs cursus et des diplômes qu'elles dispensent. Dans les précédents contrats, un DEA commun les a organisées dans le cadre d'un troisième cycle. Dans le parcours L de Sociologie – aux niveaux L1 et L2 – un enseignement d'ethnologie existe à parité avec la discipline de référence. Les étudiants sont donc formés, avant leur entrée dans un L3 disciplinaire (ethnologie ou sociologie), par un double enseignement, méthodologique et théorique, dans les deux disciplines.

Le master recherche « Ethnologie-Sociologie » est axé sur la thématique fondamentale du *lien social et de la fonction symbolique*, constitutive de l'élaboration théorique et épistémologique de ces deux disciplines et de leur ancrage au sein de l'anthropologie générale.

Le master conduit à l'inscription en doctorat, à l'insertion de l'étudiant dans une École doctorale et, plus largement, à son intégration, via les équipes d'accueil, dans le tissu de la recherche scientifique sur les plans régional, national et international.

ARCHITECTURE DE LA MENTION ET DE SES DEUX SPÉCIALITÉS



Les étudiants auront toute latitude pour déterminer leur parcours de formation dans la mention de Master et des réorientations entre les deux disciplines à chaque étape semestrielle seront toujours possibles.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements figurant **en rouge** correspondent à des **enseignements communs** aux deux spécialités du master.

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE : Problématiques comparées en ethnologie et en sociologie. 60 h. ECTS 12. Resp. J.-B. Renard.

Deux ECUES obligatoires :

Cet enseignement de tronc commun est composé de deux ECUES théoriques visant à montrer comment les grands auteurs des deux disciplines du master ont contribué à problématiser la question du lien social et de la fonction symbolique.

– ECUE : Problématiques comparées (ethnologie). 30 h. ECTS 6. (30 h)

**– ECUE : Problématiques comparées (sociologie). 30 h. ECTS 6. Responsable : Ph. Joron.
Enseignants : H. Houdayer (15 h), Ph. Joron (15 h).**

UE : Module de langue vivante. 18 h. ECTS 3.

Anglais

UE **Ethnicités, cultures, nations** (Magali Demanget, MCF, 26h, 5 ECTS)

Le cours introduira aux débats contemporains en ethnologie sur la question de l'ethnicité et le rôle central que la référence à la « culture » joue, depuis deux siècles, dans la définition des identités ethniques, régionales ou nationales. En présentant le dossier de l'« invention des traditions » (Hobsbawm), ou les controverses sur l'« origine ethnique des nations » (Anthony Smith), on soulignera la nécessité pour l'anthropologie d'un dialogue renouvelé sur ces questions avec l'histoire, la sociologie du nationalisme et les sciences politiques.

UE **Les mondes contemporains en questions** (Maurice Duval, 26h, 5 ECTS)

L'ethnologie a d'abord construit ses objets dans les sociétés de l'ailleurs, mais dès les années 70, elle a de plus en plus étudié le proche. Au cours de ce processus, ce sont d'abord les sociétés paysannes puis les marges sociales qui ont été examinées, et enfin le cœur de la cité. Cette évolution sera analysée en la replaçant dans son contexte social et historique.

UE **Anthropologie de la globalisation** (G. Ciarcia, 26h, 5 ECTS)

Le cours analysera la manière dont l'anthropologie, anglo-saxonne tout particulièrement, fait usage des catégories de mondialisation et de globalisation, et dont elle étudie les formes d'interaction entre le « local » et le « global ». Le cours analysera la manière dont le discours anthropologique contemporain fait usage des catégories de mondialisation et de globalisation dont il étudie les formes d'interaction entre le « local » et le « global ». L'étude comparative des pratiques communautaires et des procédures internationales relatives à l'institution sociale, à la fois « globalisée » et « localisée », du patrimoine culturel, participe d'une lecture critique des auteurs et des ouvrages de référence des *Cultural studies* et du courant interprétatif et déconstructionniste de l'anthropologie anglo-saxonne. Dans le cours, des réflexions théoriques intègrent la présentation de contextes globalisés mais aussi « localisés » sur des questions politiques et de situations ethnographiques patrimoniales.

UE Tronc commun : Atelier de méthodologie comparée en ethnologie et sociologie. 78 h. ECTS 15.
Resp. A. Babadzan (PR)

Enseignants ethnologues :

A. Babadzan (PR), M.-O. Géraud (MCF), M. Demanget (MCF)

Le texte en ethnologie et en sciences sociales. (1) Traitement des sources documentaires et des archives : la question des sociétés à tradition savante ; (2) L'écriture du texte ethno/sociographique : nature et conditions de production du texte du chercheur, place du chercheur dans la narration ethnologique ; écriture et réflexivité en sciences sociales.

Enseignants sociologues : M. Khellil (20 h), M. Xiberras (19 h).

Présentation du « métier de sociologue » et des différents champs de l'action sociale où ses compétences peuvent s'exercer : sciences politiques, sciences de l'éducation, immigration, santé, urbanisme... Travail sur des dossiers concrets en relation avec les institutions publiques ou privées locales sur les thématiques de l'intégration sociale et de l'éducation.

UE Relations interculturelles et interethniques (Danièle Vazeilles, 26h, 5 ECTS)

Le cours propose une relecture de concepts de base (acculturation, interculturel...) et de théories de l'anthropologie générale : relativisme culturel (Boas), diffusionnisme, évolutionnisme et anthropologie de l'évolution (Picq) ; anthropologie dynamique (Bastide, Balandier...) et École de Chicago. Les confrontations interethniques et interculturelles face aux États-Nations - du local au global et à la mondialisation - sont abordées à travers trois domaines, et à partir d'études de cas en Amérique et en Europe. 1) Socio-anthropologie du changement et du développement, mythes fondateurs des institutions gouvernementales et des ONG, mouvements des populations, biodiversité et développement participatif (Bastide et Olivier de Sardan, Gausset). 2) Identités et droits des minorités linguistiques et culturelles en Europe et des peuples autochtones amérindiens et australiens ; droits de l'Homme et mondialisation, anthropologie juridique. 3) Syncrétisme et recompositions identitaires, manifestations artistiques et néo-rituelles ; nouveau littéraire, danse, arts plastiques.

UE Figures du pouvoir et de la religion : hégémonies, alliances, conflits, conversions

(Danièle Vazeilles, Paul Pandolfi, 26h, 5 ECTS)

Paul Pandolfi : Enquête sur les paires d'opposés : « hégémonie/soumission, alliance/conflit, conversion/adhésion » en anthropologie sociale. On étudiera les formes de la vie sociale ordinaire à l'épreuve de l'histoire : par exemple, révolutions, guerres, traités, colonisations, résistances et rébellions. Cet examen des cadres de l'usage, des lois politiques et religieuses à la lumière de la crise, permettra de remettre en question diverses conceptions anhistoriques de objets de l'anthropologie, tel que la notion d'ethnie ou encore, dans le monde indien, de la caste.

Danièle Vazeilles : La deuxième partie du cours « Chefs, rois, dieux : figures du pouvoir et productions emblématiques » s'inscrit dans une approche anthropologique des faits de longue durée, des peuples chasseurs-cueilleurs aux royautés « barbares » européennes jusqu'aux sociétés contemporaines à travers des études de figures de pouvoir (chamanes, couples divins et royaux, héros et « stars ») ainsi que la production et la consommation d'objets de pouvoir matériels et symboliques.

UE Néo-ruralité, traditionalisme et patrimonialisation (Marie-Odile Géraud, 26h)

À partir d'études de cas en France métropolitaine et en Guyane française, le cours vise à examiner : 1) les nouveaux usages sociaux de la ruralité, notamment en ce qu'ils s'accompagnent le plus souvent d'un discours nostalgique sur l'univers paysan et d'une quête d'authenticité mêlant indistinctement nature préservée, culture enracinée et convivialité retrouvée ; 2) les stratégies sociales que déploient les différents acteurs autour de ces valeurs qui s'imposent désormais comme références dans le monde rural.

UE : Ethnologie-Sociologie : points de vue croisés. 26 h. ECTS 5. Resp. J.-B. Renard.

Dans cet enseignement magistral, commun aux deux spécialités du master, les notions d'individu, d'identité, de personne, de lien social, de culture, de communauté, de société, sont examinées à la lumière des théories ethnologiques et sociologiques.

Enseignant pour l'ethnologie : A. Babadzan (13 h)

Pour la spécialité ethnologie, le cours portera sur les débats actuels autour de la question de « l'indigénisation de la modernité », et plus généralement du rapport entre structure et histoire, permanence et changement culturels.

Enseignants pour la sociologie : M. Khellil (4,5 h), J.-B. Renard (4,5 h), P. Tacussel (4,5 h).

Pour la spécialité « Sociologie » (13 h) : Cet enseignement magistral est centré sur les métamorphoses de la notion de sujet. Les types d'identification sociale, communautaire ou générationnelle sont abordés sous l'angle des parcours de socialisation que révèlent les contradictions et les conflits au sein de l'espace public.

UE Ethnologie et mutations des mondes contemporains (Maurice Duval, 26h, 5 ECTS)

Nous examinerons les conséquences théoriques, éthiques et pratiques de l'ethnologie des mondes contemporains : le changement d'objet et ses effets méthodologiques mais aussi les nouvelles contraintes qui pèsent sur les chercheurs, et enfin, les perspectives de professionnalisation inhérentes aux nouveaux objets lorsqu'ils s'inscrivent dans le champ des transformations sociales.

UE Construction sociale et culturelle des identités collectives (resp. Alain Babadzan, 52h, 10 ECTS)

L'UE comprend deux enseignements obligatoires :

- 1) Alain Babadzan, Magali Demanget : 26 h
- 2) Gaetano Ciarcia : 26 h

On analysera les débats en anthropologie et en sociologie sur les modalités de la construction des identifications et du sentiment d'appartenance collective, depuis les travaux de Frederick Barth et d'Ernest Gellner jusqu'à Pierre Bourdieu et Rogers Brubaker. Cette thématique est un des axes de recherche principaux de l'équipe d'accueil (CERCE). Dans ce cadre, une attention particulière sera apportée aux processus, notamment rituels, de symbolisation et d'emblématisation des identités collectives, et à la production sociale et culturelle des différences et des frontières entre les groupes, ainsi qu'aux phénomènes de mise en patrimoine et de « patrimonialisation », qui seront également abordés dans une perspective constructiviste.

UE Anthropologie de la longue durée : ethnoarchéologie des sociétés contemporaines

(D. Vazeilles, 26h, 5 ECTS)

Les données disponibles en préhistoire et archéologie permettent de revoir l'anthropologie en tant que « connaissance globale de l'homme applicable à l'ensemble du développement humain depuis les hominidés jusqu'aux sociétés modernes » (Lévi-Strauss). Ce cours propose une lecture de concepts, méthodes et démarches d'anthropologues, d'anthropologues génétiques, d'ethno-archéologues et de paléo-anthropologues à la recherche des invariants et universaux à travers deux domaines de recherche. 1) Les conceptions religieuses et les organisations sociales, des chasseurs-cueilleurs aux cités amérindiennes jusqu'aux grands centres urbains contemporains (Anati, Leroi-Gourhan, Clottes, Lévi-Strauss, Boyer...).

2) Les relations de l'Homme avec la nature et les conceptions spatio-temporelles du monde (Lévi-Strauss, Soustelle, Descola, Picq), tout particulièrement la nature des relations que les hommes entretiennent avec les animaux, à travers les cosmovisions et la vie quotidienne, comparaisons sociétés humaines / sociétés animales, biodiversité et développement durable participatif (Digard, Cyrulnik, Gausset...).

UE Les métiers de l'ethnologie (26h, 5 ECTS)

(Alain Babadzan, avec intervention de professionnels et de chercheurs extérieurs)

Ce séminaire sera consacré à la place et au rôle des ethnologues dans les institutions, qu'il s'agisse des EPST ou des organismes liés au patrimoine, au champ de la muséographie ou des métiers de la culture. En présentant aux étudiants la variété des objets de recherches, des débouchés et des demandes institutionnelles ou sociales, l'UE vise à professionnaliser les futurs chercheurs en les rapprochant des institutions dont ils n'ont le plus souvent qu'une notion abstraite.

MASTER 2 – SEMESTRE 2

UE V4EISMEM **Mémoire (30 ECTS)** (resp.UE : Alain Babadzan)

Le mémoire de master fera l'objet d'une soutenance publique devant un jury composé d'au moins deux professeurs ou maîtres de conférences habilités, dont le directeur de recherche de l'étudiant.

=====

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Master 1 - Semestre 1							
Mention : Ethnologie-Sociologie							
Spécialité : Ethnologie							
Nature UE/ECUE <small>Indiquez le code si l'enseignement existe</small>	Intitulé de l'enseignement <small>(60 caractères maximum)</small>	ECTS = coefficients	Nombre d'heures			Durée totale HETD	Département de rattachement
			CM	TD	TP		
UE Tronc commun	Problématiques comparées en ethnologie et en sociologie	12					Sociologie
ECUE	Problématiques comparées (ethnologie)	6	30			45	Ethnologie
ECUE	Problématiques comparées (sociologie)	6	30			45	Sociologie
UE	Langue vivante anglais	3		18		18	
UE	Ethnicités, cultures, nations	5	16	10		34	Ethnologie
UE	Les mondes contemporains en questions	5	16	10		34	Ethnologie
UE	Anthropologie de la globalisation	5	16	10		34	Ethnologie
TOTAL		30	108	48		210	

Master 1 - Semestre 2

Mention : Ethnologie-Sociologie

Spécialité : Ethnologie

Nature UE/ECUE <small>Indiquez le code si l'enseignement existe</small>	Intitulé de l'enseignement <small>(60 caractères maximum)</small>	ECTS = coefficients	Nombre d'heures			Durée totale HETD	Département de rattachement
			CM	TD	TP		
UE Tronc commun	Atelier de méthodologie comparée en ethnologie et en sociologie	15		78		78	Ethnologie
UE	Relations interculturelles et interethniques	5	16	10		34	Ethnologie
UE	Figures du pouvoir et de la religion	5	16	10		34	Ethnologie
UE	Néo-ruralité, traditionalisme et patrimonialisation	5	16	10		34	Ethnologie
TOTAL		30	36	108		180	

Master 2 - Semestre 1

Mention : Ethnologie-Sociologie

Spécialité : Ethnologie

Nature UE/ECUE <small>Indiquez le code si l'enseignement existe</small>	Intitulé de l'enseignement <small>(60 caractères maximum)</small>	ECTS = coefficients	Nombre d'heures			Durée totale HETD	Départ.de rattachement
			CM	TD	TP		
UE Tronc commun	Ethnologie-Sociologie : points de vue croisés	5	26			39	Sociologie
UEV3BISEM	Mutations des mondes contemporains	5	26			39	Ethnologie
UE V3CISEM	Construction sociale et culturelle des identifications collectives	10	52			78	Ethnologie
UEV3DISEM	Anthropologie de la longue durée	5	26			39	Ethnologie
UE V3EISEM	Les métiers de l'ethnologie	5	26			39	Ethnologie
TOTAL		30	156			234	

Master 2 - Semestre 2

Mention : **Ethnologie-Sociologie**

Spécialité : **Ethnologie**

Nature UE/ECUE <small>Indiquez le code si l'enseignement existe</small>	Intitulé de l'enseignement <small>(60 caractères maximum)</small>	ECTS = coefficients	Nombre d'heures			Durée totale HETD	Département de rattachement
			CM	TD	TP		
UE V4EISMEM	Mémoire de master	30				156	Ethnologie
TOTAL		30				156	

Note : Les 156 heures TD ne correspondent pas à des enseignements mais à une estimation conventionnelle du travail personnel de l'étudiant.

ENCADREMENT SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE

Le Master spécialité ethnologie s'appuie sur une équipe de recherche bénéficiant de la reconnaissance ministérielle comme Equipe d'Accueil en ethnologie, le **CERCE (Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives en Ethnologie, EA 3532)** <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/index.html> (directeur : Alain Babadzan) qui regroupe tous les enseignants titulaires du département d'ethnologie. L'EA CERCE est associée par convention au Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative de l'université de Paris X-Nanterre (CNRS UMR 7535) et à l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC) des universités d'Aix-Marseille I et III (CNRS UMR 6591). Le CERCE édite la revue *Ethnologies comparées* <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>

Plus de précisions sur les domaines de recherche des membres du CERCE et leurs publications sont disponibles en ligne sur le site de l'équipe : <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/index.html> et <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/publications.htm>

Les recherches des étudiants seront encadrées au sein du CERCE. Des financements pour des recherches de terrain sont envisageables pour les étudiants dès l'année de M2.

Tous les enseignants-chercheurs du département d'ethnologie (professeurs et maîtres de conférences) peuvent diriger des mémoires de master.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs

Alain BABADZAN, Professeur d'ethnologie, Montpellier III, membre de l'Institut Universitaire de France, directeur du CERCE

Paul PANDOLFI, Professeur d'ethnologie, Montpellier III, directeur de la MSH Montpellier-Méditerranée

Danièle VAZEILLES, Professeur d'ethnologie, Montpellier III

Maîtres de conférences

Gaetano CIARCIA, MCF d'ethnologie, HDR, Montpellier III

Magali DEMANGET, MCF en ethnologie, Montpellier III

Maurice DUVAL, MCF en ethnologie, HDR, Montpellier III

Marie-Odile GERAUD, MCF en ethnologie, Montpellier III

Intervenants extérieurs

Christian JACQUELIN, conseiller pour l'ethnologie, DRAC-Languedoc-Roussillon

Sylvie SAGNES, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, membre associée du CERCE

Marc TABANI, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, membre associé du CERCE

Adresses électroniques :

Alain BABADZAN, alain.babadzan@univ-montp3.fr

Gaetano CIARCIA , ciarcia.gaetano@wanadoo.fr

Magali DEMANGET, magali.demanget@univ-montp3.fr

Maurice DUVAL , maurice.duval@univ-montp3.fr

Marie-Odile GERAUD, marie-odile.geraud@univ-montp3.fr

Paul PANDOLFI, paul.pandolfi@univ-montp3.fr

Danièle VAZEILLES, daniele.vazeilles@univ-montp3.fr

Renseignements : M. Issé DAHER, secrétariat du département d'ethnologie, tél : 04 67 14 26 67 isse.daher@univ-montp3.fr ou directement auprès du responsable de la formation : alain.babadzan@univ-montp3.fr
--

Photo
d'identité

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2010-2011

FICHE DE CANDIDATURE
EN VUE D'UNE INSCRIPTION AU NIVEAU M 2
DU MASTER RECHERCHE SPÉCIALITÉ « ETHNOLOGIE »

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL (ADRESSE LISIBLE svp) :

DIPLÔME OBTENU (M1 OU MAÎTRISE, UNIVERSITÉ, ANNÉE) :

SUJET DE RECHERCHE PROPOSÉ :

NOM DU DIRECTEUR DE RECHERCHE ENVISAGÉ* (voir liste des directeurs de recherche sur la plaquette du Master spécialité ethnologie) :

* Il est recommandé de prendre contact préalablement avec le directeur de recherche souhaité

DOSSIER DE CANDIDATURE. Pièces à joindre à cette fiche de candidature :

- **Un *Curriculum Vitae*.**
- **Un relevé des notes* obtenues en M1 ou en maîtrise**
- **Un projet de recherche (3 pages au maximum).**

Le dossier de candidature complet doit être adressé **avant le 10 septembre 2010** en **deux exemplaires** :

- un exemplaire au secrétariat du département d'Ethnologie, UFR 5, bureau B209, Université Paul-Valéry (Montpellier III), Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5
- un exemplaire au responsable du master : Pr Alain Babadzan, Université Paul-Valéry (Montpellier III), Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5.

*Les étudiants qui ne disposeraient pas au 10 septembre de leur relevé de notes de M1 sont néanmoins invités à déposer leur dossier dans les délais indiqués.

Date et signature du candidat :